Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260226-2026_02_02-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Reprise anticipée et affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget Principal

Délibération n°2026-02-02 | Conseil municipal du 26 février 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 26 février 2026 à dix-neuf heures trente à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile NAY, Maire.

Présents :

MME CECILE NAY, Maire, MME LAURA THOMAS, M JEAN PERENNOU, Adjoints,
M LUC BOURHIS, M DENIS ISSE, MME ANNE TALBOT, M CHRISTIAN MESSEIN, MME TIFFANY BIENVENU, MME SABRINA JAFFRE, MME EMILIE COMBOT, MME CHARLINE GENTRIC, M VINCENT PRAT, Conseillers municipaux.

Pouvoir :

M REMI MOAL donne pouvoir à M DENIS ISSE
MME GWENDOLINE GRISON donne pouvoir à MME SABRINA JAFFRE

Secrétaire de séance :

MME LAURA THOMAS

Membres en exercice : 14

Exposé des motifs :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2311-5 qui permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte de gestion et du compte administratif) les résultats de l'exercice antérieur au vu d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget ; L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif 2025.
Vu l'avis de la Commission des Finances de la commune du 22 février 2026,

Le résultat de la section de fonctionnement, devant en priorité, couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) et pour le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, être affecté soit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002), soit en dotation complémentaire sur un compte de réserves.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20260226-2026_02_02-DE

Section de Fonctionnement			
		ORIGINE	MONTANTS
	Recettes de l'exercice	2025	955 077,89 €
	Dépenses de l'exercice	2025	720 195,71 €
1	Résultat budgétaire de l'exercice	2025	234 882,18 €
2	Résultat antérieur reporté (002)	CA 2024	316 285,94 €
3	Montant à reporter	3 = 1 + 2	551 168,12 €

Section d'Investissement			
		ORIGINE	MONTANTS
	Recettes de l'exercice	2025	667 007,95 €
	Dépenses de l'exercice	2025	835 708,59 €
4	Résultat budgétaire de l'exercice	2025	-168 700,64 €
5	Résultat antérieur reporté	CA 2024	194 860,61 €
6	Solde d'exécution de la section d'investissement (001)	6 = 4 + 5	26 159,97 €
7.1	Résultat à réaliser dépenses	CA 2025	305 309,00 €
7.2	Résultat à réaliser recettes	CA 2025	105 463,51 €
8	Résultat global	8 = 6 + 7	-173 685,52 €
9	Besoin de financement	= 8 si montant négatif	173 685,52 €

Il est proposé d'affecter les résultats suivants :

Affectation des résultats au Budget Principal 2025	
	MONTANTS PROPOSES
Au financement de l'investissement compte recettes" 1068"	173 685,52 €
en report à nouveau en fonctionnement (002)	377 482,60 €
TOTAL	551 168,12 €

DELIBERATION

En conséquence le Conseil municipal décide :

- APPROUVE l'affectation anticipée des résultats d'exécution 2025 au Budget Primitif 2026 du Budget Principal

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 26/02/2026
Le Maire,
Cécile NAY

MAIRIE DE GOUEZEC R.F. 29 (Finistère)